

LES VICTOIRES FEMMES & Challenges

4^{ÈME} ÉDITION

MARDI 7 JUILLET 2026

DEAUVILLE
LES FRANCISCAINES



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

DOSSIER DE CANDIDATURE

CATÉGORIE

Reprise d'entreprise

SOUTENUE PAR

bpifrance

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU CANDIDAT

- Être une femme
- Avoir repris une entreprise depuis plus de 2 ans
- Être la dirigeante d'une entreprise :
 - Dont la candidate y exerce son activité à temps plein
 - Dont le siège est normand

* J'ai pris connaissance des critères d'éligibilité et j'atteste les respecter dans leur intégralité

Pour cette catégorie « Reprise d'entreprise », le jury étudiera les résultats liés à la reprise d'entreprise, sur les plans stratégiques, financiers, de gouvernance etc. Les dossiers seront examinés par un jury composé d'entrepreneurs et de cadres dirigeants lors d'un comité de pré-sélection. La candidate pourra joindre à son dossier tout support qui lui semblera utile pour étayer sa candidature.

FORMULAIRE

Merci de renseigner ce formulaire ainsi que les 3 questions qui suivront (1 question par page)

Email*

Prénom*

Nom*

Téléphone*

Nom de l'entreprise*

SIRET*

Adresse postale

Département*

Date de reprise de l'entreprise*

Secteur d'activité (menu déroulant)*

Votre dernier CA (menu déroulant)*

Description de votre activité* (max 100 caractères)

En 300 caractères maximum, pourquoi postulez-vous à cette catégorie ?*

2 options pour candidater :



Filmez-vous et répondez aux questions
en 3 à 4 minutes maximum

OU



Répondez aux questions
en complétant les pages suivantes

Envoyez-nous vos réponses à l'adresse suivante :

lesvictoiresfetc@normandie.cci.fr

en indiquant en objet du mail la catégorie pour laquelle vous candidatez.

Q U E S T I O N 1

Pourquoi avez-vous fait le choix
de reprendre cette entreprise ?

Q U E S T I O N 2

Quelles transformations avez-vous initiées
depuis la reprise ?

Q U E S T I O N 3

Quels résultats avez-vous obtenus
depuis la reprise ?

LES VICTOIRES FEMMES & Challenges

RÈGLEMENT

Le concours Victoires Femmes & Challenges met en lumière les entrepreneures et dirigeantes qui portent des projets à fort impact économique, social, sociétal ou environnemental.

Qui peut participer ?

- Toute entrepreneure, dirigeante ou porteuse de projet répondant aux critères des catégories
- La participation est gratuite
- La lauréate d'une édition antérieure des Victoires n'est pas autorisée à candidater de nouveau au concours
- Une candidate ayant été nommée lors d'une édition précédente sans avoir été désignée lauréate est autorisée à présenter sa candidature une seconde fois
- Chaque candidate ne peut déposer sa candidature que dans une seule catégorie. Les organisateurs se réservent toutefois le droit de réaffecter un dossier à une catégorie qu'ils jugeraient plus appropriée

Comment candidater ?

- Remplir le dossier disponible sur notre site
- Respecter les délais de dépôt
- Tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas retenu

Comment sont choisies les lauréates ?

Les dossiers sont étudiés par un jury indépendant composé de personnalités du monde économique et entrepreneurial.

Les critères principaux :

- Originalité et pertinence du projet
- Impact positif et mesurable
- Viabilité et potentiel de développement
- Vision et engagement de la candidate

Communication et visibilité

En participant, les candidates acceptent que leur image, leur nom et des extraits de leur projet (hors données sensibles) soient utilisés pour valoriser le concours et promouvoir l'entrepreneuriat féminin (presse, réseaux sociaux, site internet, etc.).

Cérémonie et remise des prix

Les lauréates seront révélées lors de la cérémonie officielle. Les décisions du jury sont définitives et les prix ne peuvent être ni échangés ni modifiés.

À retenir

Participer, c'est avant tout rejoindre une communauté d'entrepreneures inspirantes et partager sa vision du monde de demain ✨



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE